

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AVRIL 2021

Compte-tenu de la limitation des réunions à 6 personnes , à cause de la pandémie, l'Assemblée Générale s'est tenue à huis clos, mais avec la participation par le biais de procurations (au total 26) données aux 5 présent(e)s au vu de la lecture d'un compte-rendu prévisionnel. Celui-ci a ainsi été, légèrement, modifié, et fait l'objet, comme indiqué, de la version définitive mise sur notre site internet.

RAPPORT D'ACTIVITE (adopté à l'unanimité)

Depuis la dernière Assemblée Générale (AG) du 12/01/2020, l'activité de la SEPRa a été très perturbée par la pandémie .Celle-ci a néanmoins entraîné la prise de conscience (« penser global ») que « le monde d'après » pour être viable nécessite un bouleversement de ce qui avait cours jusqu'alors , ce qui a pu influencer sur l'« agir local » pour le déblocage du projet de passerelle .

Comme déjà indiqué l'année dernière, on peut distinguer deux axes dans l'activité de la SEPRa :

1) les démarches auprès des responsables. Ceci correspond au triptyque : rencontrer-écouter-entendre. Dans la plupart des cas ce ne fut pas positif, généralement dès la première étape, mais avec une exception notable pour Rabastens, après les élections.

2) les actions concrètes indépendantes des démarches, notamment : le site internet ; l'apiculture ; les communiqués de presse ; les enquêtes publiques ; voire la promotion de l'hydrogène.

Nous avons travaillé sur les « chantiers » suivants (indiqués typologiquement en gras) .Quand des informations relatives sont présentes sur le site de la SEPRa, elles sont indiquées par un astérisque :*

Passerelle : voir l'historique* (en cliquant sur la mention « En savoir plus » suivant « Présentation de la SEPRa »/ « Une passerelle au dessus du Tarn ») : les étapes apparaissent pour 2020 et début 2021).

- Il convient aussi d'indiquer que pour le plan de circulation, la mairie a lancé un appel d'offres pour choisir un cabinet d'étude auquel les membres de la commission, dont la SEPRa, seront associés.

-Le 2 septembre Mr Laborie , sous- préfet, chef de cabinet de la préfète, nous a assuré que le projet avait son soutien, et confirmé que au titre du DETR (Dotation d'Équipement des territoires Ruraux), la part communale se réduisait à 20%, en considérant 10% pour chaque commune.

2^{ème} pont :

- A l'occasion des élections municipales nous nous sommes adressés directement et par « lettre ouverte aux futurs maires du Rabastinois »* : sans réponses ! (la plus attendue était celle de Couffouleux où se situerait le contournement reliant le pont à la D12 et de là à l'A68).

- prenant argument de l'effondrement du pont de Mirepoix-sur-Tarn, nous avons demandé au début de l'année 2020 un entretien à Mr Viallèle, vice président du Conseil départemental, chargé des ponts. Une première réponse a été donnée par des travaux, début août d'un montant de ~110 000 €, réalisés sur le pont actuel.

page 2

- l'entretien portant par extension sur le 2^{ème} pont (et l'hydrogène : voir plus loin) s'est tenu le 30 novembre, et la demande d'une étude de l'emplacement et de sa desserte a été enregistrée, avec celle, réitérée, d'un entretien avec le président du département (projet de sa compétence).
- de même nous avons alerté la Région par l'intermédiaire de son CDM (Comité Départemental des Mobilités) pour le Tarn.
- de même nous nous sommes adressés à Mr Turlan, maire de Giroussens, et conseiller départemental du secteur, rive gauche du Tarn, (Mr Salvador, rive droite, avait déjà été contacté depuis longtemps, sans effet) en faisant valoir la nécessité de prendre en compte que le Rabastinois présente le plus fort pourcentage d'augmentation de la population de tout le Tarn (indiqué par l'INSEE pour la dernière comparaison quinquennale), d'autant que ceci l'a été pour un collège à Couffouleux.
- lors d'une réunion le 11 mars 21 en « présentiel » à l'hôtel de région à Toulouse, consacrée au plan vélo de la Région, les secrétaire à posé la question de l'obtention de fonds d'un éventuel budget participatif (voir plus loin le projet retenu pour des cantines).

Platanes*

- Nous avons demandé, à l'ancienne municipalité, et par lettre ouverte, de déposer, dans le délai requis de 2 mois, un recours (avec de solides arguments, donnés, dont la nécessité d'une contreexpertise pour les tests biologiques), à l'encontre de l'arrêté de la préfecture de région d'abattage de ~30 platanes devant l'église St Pierre des pénitents blancs. Sans suivi d'effet
- après l'abattage, devenu inévitable, on a constaté que le platane malade présentait au niveau de la coupe, une figure pas vraiment caractéristique d'une atteinte par le chancre coloré ...
- nous avons demandé le 4 novembre à être associé aux replantations, en liaison avec l'aménagement du centre ville, pour lequel nous avons des propositions (reprise notamment celle des « vieux Rabastinois »*) : accord de la commune qui va sélectionner un cabinet d'étude.
- le 4 décembre nous avons été reçu , avec le représentant de l'antenne de Lavaur du GNSA (Groupe National de Surveillance des Arbres), à une réunion portant sur le végétal sur la commune, et, pour la plantation déjà décidée d'une cinquantaine d'arbres au lac des Auzerals, nous avons proposé une sélection d'arbres adaptés, et mellifères. En fait cela n'a pas été suivi, et il s'est agit d'une trentaine, non identifiés.

Urbanisme

- pour le lotissement à Couffouleux de La bastide avec habitat participatif (dont nous sommes à l'origine) , peu après le dépôt de demandes de PA (Permis d'Aménager) et PC (Permis de Construire) par le maître d'ouvrage, le COL (Comité Ouvrier du Logement), nous lui avons demandé de prendre en compte nos propositions (la concertation nous ayant été refusée, particulièrement par la commune) en complétant le dossier d'instruction.
- après que les PA et PC aient été accordés, nous avons pu discuter de façon ouverte avec le COL, à la suite de quoi nous lui avons recommandé de demander l'abandon du PA, pour le reprendre plus tard afin d'assurer l'autonomie de l'écoquartier au point de vue énergie avec l'hydrogène (chauffage, électricité, déplacements) ; à défaut pour le compléter notamment pour les déplacements doux et les plantations. Sans effet.

page 3

- au nom du secrétaire, la demande de participer au Conseil de Développement de la communauté d'agglomération a fait l'objet d'un refus, non argumenté, ce qui a entraîné un « recours gracieux » ... auquel il n'a pas été répondu dans les 2 mois -nos demandes de concertation, de droit, (Mr Laborie nous a confirmé que nous avons l'agrément au titre de l'urbanisme) , répétées, portant sur le secteur du Rabastinois, pour le futur PLUi sont restées sans réponse. Néanmoins, lors d'une 3^{ème} réunion, le 12 février 2021, avec la commune de Rabastens, nous avons appris que le PLUi serait retardé de 2-3 ans.
- la réunion publique prévue avec l'ADEME sur « l'urbanisme dans le Rabastinois » a été décommandée, en raison de la pandémie.

Promotion de l'Hydrogène

- l'exposé participatif annuel (depuis 4 ans) sur l'hydrogène, n'a pu être tenu à cause de la pandémie.
- nous avons apporté au réseau « sortir du nucléaire », auquel nous adhérons depuis des années (cf. l'anniversaire des 10 ans de Fukushima) une contribution montrant que pour en sortir l'hydrogène le permet.
- lors de la réunion du 4 novembre, le maire nous a donné son accord pour la demande d'une étude de faisabilité pour la création d'une régie municipale de l'hydrogène à Rabastens, la conseiller municipal en charge étant Mr Laroche.
- à la suite de la réunion du 30 novembre avec Mr Vialèlle, président de Trifyl, celui-ci devait interroger la Région qui a tendance à privilégier la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau. Finalement, l'ingénieur Mr De Nardi, chargé de la production « bio » d'hydrogène à Trifyl nous a contacté pour un entretien.
- nous avons proposé notre partenariat au COL. Peut-être celui-ci sera-t-il finalement retenu pour dans quelques années si le Tribunal Administratif annule (puisque la population de la commune est en avance de 4 ans par rapport à ce qu'indique le PLU) la dernière modification du PLU de Couffouleux, ouvrant à l'urbanisation le secteur du lotissement auparavant en AUo .

Le bio dans les cantines

C'est un thème développé de longue date par la SEPRA, qui a été repris par le collectif « cantines en transition ». Celui-ci avait déposé une demande de subvention dans le cadre du « budget participatif » de la Région pour l'alimentation. La SEPRA y a apporté un appui décisif en entraînant les votes de bien de ses adhérent(e)s et sympathisant(e)s, après avoir interrogé la commune de Rabastens le 12 février 2021 sur son utilisation : pour des cantines autonomes (alors que nous préférierions une cuisine centrale).

Démocratie

- notre questionnaire* aux têtes des listes se présentant dans le Rabastinois pour les élections municipales, axé sur la lutte contre le réchauffement climatique , n'a entraîné que deux réponses sur les 4 se présentant à Rabastens, et un refus explicite à Couffouleux; notre lettre ouverte « Une passerelle pour le monde d'après »* a reçu une seule réponse.
- le maire de Mézens nous a reçu pour le suivi de la mise en œuvre du PLU, notamment la question des eaux usées et la sécurité sur le pont (proposition de petite passerelle latérale, accrochée au pont desservie par une piste cyclable voire piétonne).

page 4

- la condamnation en juin 2019 de la commune de Rabastens par le Tribunal Administratif pour refus de l'information, sur le coût de la traversée du Tarn par les eaux usées de Rabastens (1 million d'€ : plombant l'idée d'une station intercommunale) n'a pas entraîné la compensation financière demandée. La SEBRA n'a pas fait appel pour ne pas gêner la nouvelle municipalité, non responsable du manque de transparence de la précédente.

ACTIONS A MENER EN 2021 (adopté à l'unanimité)

Poursuite de l'activité sur les thèmes ci dessus du rapport d'activité, précisément :

- tenue d'une réunion publique sur l'urbanisme dans le Rabastinois avec l'ADEME,
- si la décision de faire la passerelle est toujours reportée, répétition de la « démonstration » à vélo pour la passerelle, peut-être avec la participation de l'APF (Association des Paralysés de France/France handicap).
- nouvel exposé participatif sur l'hydrogène, avec invitation de célébrités médiatiques.

Pour ces trois points, nous espérons obtenir une aide du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative).

- demandes dans le cadre des budgets participatifs de la Région, du Département -utilisation d'un terrain, pour les adhérent(e)s de l'association, à utilisation multiple : jardins partagés, potagers et vergers, réserve de biodiversité, initiation à la Nature, lien social ... Plutôt que l'achat, prêt avec bail. A cet effet nous sommes adressés à la mairie de Rabastens qui en possède un, non exploité, à « la petite Suisse », donné pour la maison de retraite par Mme Hugou.
- demande de révision de la tarification de l'eau potable pour son économie/sobriété, sociale avec notamment le rétablissement de la première tranche.
- à l'occasion des prochaines élections en juin : questionnaire aux binômes candidats se présentant sur les deux cantons nous concernant, voire aux listes concourant pour la Région.

RAPPORT FINANCIER pour l'année 2020 (adopté à l'unanimité)

Les adhésions et dons (485 €), sont en augmentation de 6,12% par rapport à celles de 2019, en dépit d'une relance déficiente des retardataires, gênée par la pandémie. L'exercice est excédentaire de 258,24 € .La trésorerie se monte à 1374,48 € pour le livret A, et 733,48 € pour le compte courant.

De nombreuses dépenses en particulier pour les déplacements, ~500 €, le temps consacré, etc. ont été assurées par les bénévoles.

Nous sommes en attente de 46,80 € (frais de tenue de compte) par geste commercial de soutien de la caisse d'épargne, de 30 € (trop perçu pour des photocopies en 2019) par la commune de Rabastens, de 200 € de l'avocate, indiquée par la préfecture, Me Terrasse (les ayant versés à tort au collectif Testet suite à la condamnation de l'Etat dans l'affaire de Sivens).

Décisions pour 2021:

- Demande de subvention au FDVA de 2640 € (80% du projet) avec provision SEBRA de 660 € (20%).

page 5

-Demandes dans le cadre du budget participatif du Département (à hauteur de 80%) , et de celui de la Région (100 %) sur des thèmes nous concernant.

Le budget prévisionnel prévoit la dépense pour le FDVA, les autres, en attente d'évaluation, seront financées si nécessaire par un prélèvement sur le livret A.

NOUVELLE ENTREE AU CA (adopté à l'unanimité)

Florence Antonino va se charger de la question du jardin de la SEPR, rejoignant les quatre autres membres : Christiane Mulliez, Christian Courel, Michel Mulliez, et Christian Vignal.

Dans la situation de « crise » globale (cf.les trois piliers reconnus pour le dit « Développement Durable » : économique, social, et environnemental),

« pour en sortir » particulièrement contre le réchauffement climatique, l'action est urgente.

Pour ceci, une association responsable comme la nôtre est particulièrement utile. « Penser global, Agir local ».

Donc, renforçons la !*, et faisons appliquer « la condition première « nécessaire, mais pas suffisante » : celle du respect de la Démocratie qui se doit d'être plus participative/directe : que de difficultés à simplement se faire recevoir, écouter, à défaut de se faire entendre ! (cf. l'axe 1 au début du rapport d'activité, et le thème « Démocratie » à sa fin).

Cordialement,

Le secrétaire , Michel Mulliez

* Merci de **renouveler votre adhésion** si vous ne l'avez pas fait (de préférence par chèque à l'ordre de SEPR): pour 2021, (et pour 2020, en cas d'oubli).

Les tarifs sont inchangés : 15 € : foyer; 10 € : individuel ; 5 € : si difficultés financières.

Pour cela, vous pouvez vous adresser aux membres du CA, ou envoyer votre lettre au secrétariat : 9 chemin de La bastide , 81800 Coufouleux.

Un reçu fiscal vous sera délivré sur demande.

